

avez refusé à un des miens, c'est à moi-même que vous avez refusé ? —
“ Pensez-y, ajoutait-il d'un ton grave, pensez-y. Au jour du jugement Notre-Seigneur nous repoussera si nous n'avons pas fait la charité ! ”

Fr. Félix n'avait pas à redouter pour lui-même le reproche que le Sauveur doit adresser aux cœurs égoïstes ; non seulement il donnait et pressait les autres de donner, mais il donnait son temps et sa peine, toujours prêt à rendre aux malheureux, tous les services qui étaient en son pouvoir. Avec la permission de son supérieur, il consacrait ses moments libres à travailler pour les malheureux, réparant les souliers des ouvriers pauvres, et des enfants pour lesquels le manque de chaussures convenables était un prétexte de manquer l'école ou le catéchisme. C'est à ce travail, ou à la pénitence pour les pauvres pécheurs, que Fr. Félix employait le temps destiné à la sieste, dans le temps des chaleurs. Son repos à lui était de travailler et de souffrir pour les autres.

Touché par les exhortations du saint Frère, et par le spectacle de son inimaginable et incessante charité, bon nombre de personnes lui venaient largement en aide pour ses pauvres. A la quête, il recevait beaucoup plus de denrées qu'il n'en fallait pour l'entretien du couvent ; car on savait que les pauvres avaient largement leur part. Certaines gens en outre mettaient à la disposition de Fr. Félix pour ses pauvres, des vêtements, de vieilles chaussures qu'il réparait ensuite comme on vient de le voir, d'autres ajoutaient du cuir et autres fournitures nécessaires à ce travail ; d'autres enfin lui offraient pour ses pauvres de l'argent.

Fr. Félix priait ces derniers de remettre cet argent à Sœur Fidèle qui l'administrait ensuite pour le plus grand bien des malheureux. Cette bourse des pauvres était alimentée encore par la charité de quelques pieux ecclésiastiques qui abandonnaient à Sœur Fidèle, à la demande de Fr. Félix, l'honoraire des messes que celui-ci les priait de célébrer pour les âmes délaissées du purgatoire.

(à suivre.)

DIRECTEUR: A. L. MANGIN, PRÊTRE,

A JEANNE d'ARC (VIA OTTAWA.)